

Mme Roselyne BACHELOT-NARQUIN
Ministère de la Santé et des Sports
14, avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

Vénissieux le 1 décembre 2009-

Madame la Ministre,

Début octobre, nous vous avons interpellée s'agissant des difficultés d'accès aux soins croissantes de la population. En 2009, 4 personnes sur 10 ont du retarder, voire renoncer à se faire soigner, notamment dans les régions où les dépassements d'honoraires non remboursés par la sécurité sociale ou la mutuelle, sont pléthoriques.

Face à cette réalité, Mutuelles Santé Plus a organisé l'expression de ses adhérents en leur faisant signer une pétition *«Non aux dépassements d'honoraires, à la hausse du forfait journalier, à une nouvelle baisse des remboursements des médicaments»*.

⇒ Au 1 décembre 2009, 10 339 signatures ont été enregistrées, 33 députés/sénateurs ont répondu au courrier de sensibilisation adressée par notre mutuelle, à ce sujet.

Depuis, le Plan de Financement de la Sécurité Sociale 2010 a été adopté par l'Assemblée Nationale, le 3 novembre et au Sénat, en séance publique le 15 novembre. Les mesures prévues pour réduire le déficit de la sécurité sociale, *estimé à 30 milliards d'euros en 2010*, risquent de s'avérer insuffisantes et aggraveront encore ces difficultés d'accès aux soins en France.

S'agissant de l'avenir de la Sécurité Sociale, Mutuelles Santé Plus relaie la déclaration des Mutuelles de France que nous portons à votre connaissance, en pièce jointe au présent courrier.

Elle partage également la position de la Mutualité qui s'est opposée à un niveau de remboursement des médicaments à 15 % qui peut conduire à une baisse de remboursement massive de tous les médicaments en médecine de ville, y compris parmi les plus efficaces. Cette mesure aboutira, à terme, *(comme la création du secteur 2 et du forfait hospitalier, dont on voit les effets pervers aujourd'hui)*, à accentuer les inégalités dans l'accès aux soins, en faisant peser toujours plus lourdement les dépenses de santé sur les malades eux-mêmes.

Veillez croire, Madame Le Ministre, en l'expression de nos salutations mutualistes.

Pour Mutuelles Santé Plus

LE PRESIDENT
ANTOINE DI RUZZA